

Point presse

18 Avril 2021
Droit de réponse

Vadim TOUMANIANTZ, ancien secrétaire général du SFP, a choisi le terrain médiatique pour exprimer sa frustration de ne pas avoir été reconduit dans ses fonctions. Dans tous les médias où il s'est exprimé, il a adopté une position victimaire, n'hésitant pas à prendre des largesses avec la vérité pour tenter de rendre son discours plus crédible. Derrière ses dires, voici les faits...

Rétablissons les faits

M. TOUMANIANTZ n'a pas été reconduit comme secrétaire général de notre syndicat, parce qu'il avait trahi nos idéaux originaux et qu'il manquait cruellement de transparence. Il est le premier secrétaire général à avoir ouvertement utilisé les finances du syndicat pour ses problématiques personnelles, à avoir autant négligé la défense des intérêts des agents de la fonction publique et à avoir autant instrumentalisé sa fonction. Ce sont les plus anciens membres du syndicat, garants de l'état d'esprit initial, qui ont mis fin à ses fonctions.

Il n'a en aucun cas été "débarqué" puisque deux mois avant la tenue du conseil d'administration au cours duquel la confiance ne lui a pas été renouvelée, il a reçu un courrier qui traduisait l'état d'esprit des membres du conseil d'administration. Mais sans doute trop sûr de lui, il n'y a accordé aucune importance. Il s'est même targué d'une réponse dans laquelle il proposait au nouveau secrétaire général, alors adjoint, de se présenter s'il n'était pas satisfait... ce qu'il a fait avec succès.

Notre seule "stratégie" était de reprendre les rênes d'un syndicat délaissé. Il n'y a eu aucun "push" puisque le nouveau bureau a été élu avec 5 voix sur 8, ce que Vadim TOUMANIANTZ appelle dans la presse une "faction minoritaire" !

L'oubli de notre objet principal

Les indemnités du CESEC qu'il a perçues à son seul profit ne sont donc pas la raison principale qui nous a poussé à changer notre leadership. Il consacrait tout son temps de décharge syndicale au CESEC et délaissait l'activité syndicale qui est notre raison d'être.

Les plaintes des agents se sont accumulées, il était injoignable, réagissait avec beaucoup de retard et les témoignages que nous recueillons aujourd'hui vont tous dans le même sens. Par ailleurs, Vadim TOUMANIANTZ a outrepassé ses prérogatives de secrétaire général pour avoir engagé le syndicat, sans autorisation, dans un pourvoi en cassation qui n'intéressait que sa personne.

Ce pourvoi qui concernait des heures supplémentaires imaginaires a évidemment été rejeté et il a payé les 656 000 FCP d'honoraires d'avocat sur le budget de notre centrale.

Ne pas confondre...

Si les bilans moraux et financiers ont été validés par quelques personnes présentes à l'assemblée générale du 12 mars dernier, cela



ne représente en rien un satisfecit ou un blanc-seing donné par les adhérents, et encore moins un droit à être réélu. Cela traduit simplement le fait que ces documents relatent correctement ce qui s'est passé durant l'année écoulée. Mais les adhérents sont souvent éloignés des problématiques internes et ne peuvent les apprécier au quotidien aussi bien que les membres du conseil d'administration.

Aussi, décision avait été prise de ne pas étaler devant des personnes qui n'assistent qu'aux Assemblées Générales, les difficultés que nous rencontrons avec notre ancien secrétaire général. Nous ne souhaitons pas, par respect pour lui, étaler sur la place publique les griefs que nous avons contre lui.

Ne pas réécrire l'histoire

Lorsque Vadim TOUMANIANTZ se targue dans la presse que, soi-disant grâce à lui, notre syndicat dispose aujourd'hui d'un local, d'un siège au CESEC et d'un pécule sur notre compte, il prend de grandes largesses avec la réalité.

Tous les secrétaires généraux qui l'ont précédé ont préféré travailler de chez eux, sans jamais réclamer quoi que ce soit. Il a été le premier à avoir souhaité un bureau, dans lequel finalement il n'a jamais mis les pieds et y a juste déposé en vrac nos archives papiers ! Il a donc harcelé notre administration pour un droit dont il n'a jamais fait usage. Cela définit un certain état d'esprit contraire aux principes de simplicité et de probité que notre syndicat défend.

Le siège au CESEC avait été proposé au prédécesseur de Vadim TOUMANIANTZ qui avait alors préféré consacrer tout son temps libre à la défense des agents de la fonction publique. Quant à nos finances, avant l'arrivée de l'ancien secrétaire général, elles n'étaient pas à zéro, loin s'en faut. Le solde de 700 000 FCP qu'il revendique par voie de presse est

totallement faux puisqu'avec "les encours", il tombe à 440 000 FCP.

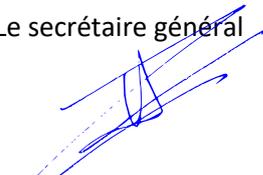
La politique de la terre brûlée

En quittant ses fonctions, Vadim TOUMANIANTZ a appliqué la politique de la terre brûlée. Il a entièrement vidé la boîte mail du syndicat et toutes les archives qu'elle contenait. Il a volé la liste des adhérents de notre syndicat, liste qui malgré toutes nos relances, ne nous a jamais été transmise. Vadim TOUMANIANTZ évoque dans la presse un « acte de remise » signé par un représentant de l'équipe dirigeant actuellement le SFP...

Nous avons hâte de voir ce document. Ce que par manque de transparence l'ancien secrétaire général ne dit pas, c'est qu'il nous a écrit le 29 mars 2021 « Je vous communiquerai donc ultérieurement la liste des adhérents », puis le 3 avril 2021 « Je vous transmettrai donc mon fichier EXCEL d'ici à une dizaine de jours, amendé ». Evidemment, aucun membre de l'équipe dirigeante n'a jamais rien reçu depuis cette date. Si Vadim TOUMANIANTZ reproduit avec ses nouveaux adhérents le même comportement, les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets...

Au final, il y a le caprice d'un secrétaire général déchu qui ne supporte pas de ne plus pouvoir profiter des avantages de sa fonction et espère pouvoir débaucher des adhérents et sympathisants du SFP pour se refaire une santé syndicale et retrouver le lustre d'antan. Le soutien dont il se targue aujourd'hui pour son nouveau syndicat est fondé sur son seul discours et sur une démarche très agressive auprès de nos adhérents dont il a conservé la liste à son seul profit, certains parlent même de harcèlement. Le temps révélera la vérité.

Le secrétaire général



Olivier Champion